



(Photo : Bosch)

Veille & Conformité réglementaire HSE

Témoignage Client
Groupe Bosch

Interview de M. Patrick Bernard, Responsable HSE Groupe Bosch France

➔ Les faits

En août 2006, Bosch confie sa veille réglementaire HSE groupe à Tennaxia et choisit également d'utiliser les modules Tennaxia Veille et Tennaxia Conformité pour la gestion de la conformité réglementaire HSE de ses 14 établissements en France.

Aujourd'hui, la veille réglementaire est opérationnelle sur l'ensemble du groupe, chaque site disposant d'une base réglementaire complète. La phase actuelle (automne 2007) est celle du recollement : chaque site réalise son audit de conformité réglementaire et rentre les informations correspondantes dans l'application.

Le projet ne s'arrêtera pas là, puisque son extension à la partie Hygiène et Sécurité est déjà planifiée.

M. Patrick Bernard, Responsable HSE Groupe Bosch France, revient sur les objectifs du projet, les facteurs d'amélioration qui étaient recherchés, les gains espérés et réalisés.

➔ Le point de départ : réduire les risques et les coûts

Des faits déclencheurs au choix de mettre en place une veille centralisée et externalisée, l'idée de mettre en place une veille réglementaire centralisée a dû faire son chemin. En voici les principales étapes :

- En 2005, lors d'une réunion des responsables HSE France du groupe Bosch, ceux-ci analysent l'évolution de la norme 14001 version 2004, dont un des changements est relatif à la veille et à la conformité réglementaire (la plupart des sites sont déjà certifiés depuis 2003).
- Ils font également le constat que la veille qu'ils réalisent à cette époque, n'est pas exhaustive et qu'elle est dispersée sur chacun des sites. Cela entraîne des disparités entre les sites pouvant être dommageables ainsi qu'une perte de temps et de productivité dans la mesure où les sites n'ont pas les ressources nécessaires pour faire un tel travail.
- Ils observent également l'augmentation très importante du nombre de nouveaux textes ce qui augmente la charge de travail au niveau des sites et renforce les besoins d'optimisation
- Les responsables HSE estiment donc qu'il peut-être plus sécurisant et plus économique de mettre en place une veille centralisée pour ce qui concerne la réglementation nationale et internationale.
- Ils estiment cependant que cette veille doit être personnalisée par site, pour permettre aux sites de gagner du temps dans l'analyse des textes qui seront ciblés sur les besoins propres au site. En effet, les sites sont très différents les uns des autres et disposent d'arrêtés préfectoraux spécifiques et de contraintes réglementaires différentes.

Finalement, n'ayant ni les ressources ni les compétences en interne de manière pérenne, ils estiment que le mieux est de sous-traiter une telle veille à un partenaire spécialisé et décident de lancer un processus de sélection.

➔ Le projet : processus de sélection rigoureux et mise en œuvre pilote

➔ Bénéfices attendus

Les bénéfices espérés de la mise en œuvre d'une veille réglementaire centralisée ont été formalisés comme suit :

- Homogénéiser et pérenniser la veille
- Réduire le temps passé au niveau de l'ensemble du groupe sur l'analyse des textes nationaux et internationaux et donc les coûts associés
- Rassurer le responsable HSE du groupe sur le fait que la thématique va être regardée
- Mettre en place un processus conforme aux exigences de la norme relativement à la veille réglementaire

Et puis surtout, rajoute Patrick Bernard, « il est impensable de gérer la conformité si on n'a pas une veille extrêmement précise et détaillée ».

➔ Le processus de sélection et de mise en place de la solution

Différents partenaires potentiels ont été évalués, et Tennaxia fait la différence pour les raisons suivantes :

- son professionnalisme,
- son indépendance par rapport à toute activité de contrôle
- une équipe de consultant ayant atteint la taille critique pour assurer un service de veille de qualité et pérenne
- le fait qu'elle n'est pas un « simple éditeur de logiciel », mais une société de service spécialisée dans l'HSE
- sa solution intégrée « veille + gestion de la conformité réglementaire » qui permet à chaque responsable HSE des sites du groupe de passer de passer efficacement de la veille à la gestion de la conformité réglementaire sur son site

Fin 2005, l'opportunité a été donnée pour Bosch de s'appuyer sur Tennaxia pour la certification ISO 14001 d'un site et pour réaliser « grandeur nature » un pilote des solutions de veille + gestion de la conformité. Résultat : la présentation lors de l'audit de certification ISO 14001 de ce site de la solution Tennaxia comprenant notamment le logiciel Tennaxia Conformité a été fortement appréciée par les auditeurs.

Cela rassure Patrick Bernard et le convainc définitivement de travailler avec Tennaxia. En effet, les organisations HSE sur sites étant similaires (comme d'ailleurs sur l'ensemble des sites du monde), ce qui s'est bien passé sur un site a toutes les chances de bien se passer sur les autres sites. Par ailleurs, il y a grand intérêt à homogénéiser la gestion de la conformité réglementaire : « c'est plus facile pour contrôler au niveau du Groupe car on standardise les processus ».

→ Mise en œuvre de la solution

Le contrat est signé à l'été 2006. La mise en place de la solution sur l'ensemble des sites comprend :

- La réalisation d'un fonds documentaire spécifique pour chacun des sites, ce qui a nécessité la visite préalable de chacun des sites par un consultant de Tennaxia
- la mise en place d'une veille centralisée mais spécifique à chaque site
- un accès via internet au logiciel Tennaxia Conformité pour chaque site

La durée de cette mise en place est a été de 6 mois environ.

➔ Les bénéfices observés depuis la mise en place

Avec le recul, Patrick Bernard précise : « Le plus gros du travail est de contrôler la conformité. Or l'objectif c'est précisément la conformité : la veille ne sert à rien si on ne fait pas la conformité. Avec Tennaxia, nous rentrons dans un processus de sécurité/sureté y compris pour les installations qui ne sont pas soumises à des contrôles périodiques ou réglementaires (par des organismes externes), car nous nous obligeons à les traiter au même titre que les autres. Par exemple : contrôle des rétentions de stockage de produits chimiques – conditions de stockage des produits dangereux – ventilation des locaux installations, etc. »

« Quand on commence à faire un examen exhaustif, on s'aperçoit que chaque site est concerné, en moyenne, par 200 textes applicables et par 1500 points de conformité. Comme gérer cela efficacement sans outil spécifique ? »

« Sur les 14 sites, 11 sont certifiés 14001 - unanimement lors des audits externes par les organismes certificateurs la solution a été appréciée »

« Le logiciel a été adopté sans problème par l'ensemble des sites compte tenu de sa convivialité, de sa puissance et de son adaptabilité aux particularités de chacun des sites. On n'impose pas aux gens un schéma rigide. Nos collaborateurs ont l'impression d'avoir un outil à eux et non un produit imposé en central »

« Et puis, en cas de turn-over sur site, le fait d'avoir un outil commun et standardisé permet la reprise de l'exploitation du logiciel facilement. Il y a une continuité dans la forme et un double support : les collègues des autres sites et les consultants de Tennaxia. A l'inverse, pour ce qui concerne les outils spécifiques que chacun construit à partir de solution bureautique, 9 fois sur 10 ils sont abandonnés par les successeurs... Ce ne sont pas leurs outils ! et à terme il n'y a plus de support pour les faire vivre. »

→ Une spécificité Bosch : une convention particulière

Pour satisfaire un point de la norme et des questions des auditeurs qui cherchent à s'assurer que les sites Bosch font bien remonter à Tennaxia les informations nécessaires à la veille réglementaire (notamment relative à l'évolution des sites industriels) une convention d'échanges d'information est mise en place.

➔ Et l'avenir ?

Le groupe Bosch demande à ses sites de se préparer à la mise en place d'un système de management de la sécurité selon le référentiel OHSAS 18001 avant fin 2009. Le groupe compte s'appuyer sur la solution Tennaxia pour cela.

Patrick Bernard rajoute « D'autant qu'on a une structure commune HSE sur les sites et on règle les problématiques de manière globale Santé-Sécurité-Environnement. Dans la plupart des cas, les 3 domaines sont indissociables. Par exemple, les produits dangereux : on est sur la sécurité au poste de travail, sur la santé et sur l'environnement en même temps, et soumis à des textes dont les origines sont autant l'environnement que la sécurité du travail.